



EDUCATION/FAMILLE

INSCRIPTIONS DES ELEVES annee scolaire 2023/2024

Les inscriptions des élèves au Collège de Coubert.



Créé le: 11/05/2023 - Mis à jour le : 11/05/2023, par mairie

Modalités d'inscriptions par classe

La proviseure du collège Moulin à Vent de Thorigny-sur-Marne, Madame METTOUT, à gentiment pris en charge le dossier dans l'attente de la nomination du futur proviseur de l'établissement de Coubert.

- Les établissements scolaires ont normalement été contactés par la proviseure afin de transmettre les dossiers d'inscriptions aux familles concernées par la nouvelle sectorisation. **Soyez patients pour la réception des dossiers car nous ne pouvons pas nous substituer aux collèges.**
- Madame METTOUT fera une permanence le 21 juin 2023 de 9h à 11h30, à la mairie de Coubert afin de récupérer les dossiers d'inscriptions complétés, ou de répondre aux questions que les parents se posent,
- Si jamais les familles ont des questions avant le 21 juin, vous pouvez leur dire de contacter Madame METTOUT, 01.64.30.12.97 (secrétariat du collège Moulin à Vent de Thorigny).
- Attention, s'il s'agit d'une inscription en 6^{ème}, il faudra fournir la notification d'affectation au collège de Coubert lors de la remise du dossier (cette notification peut ne pas être transmise avant le 21 juin).
- Les élèves entrant en 5^{ème} et 4^{ème}, habitants les communes concernées par la nouvelle sectorisation, qui auront déposé leur dossier d'inscription, sont automatiquement pris en compte dans les effectifs de l'année 2023-2024 du collège de Coubert.